



Vos dépôts sont **protégés**

Résultats financiers de la SOAD pour 2009 et primes de 2010

Au cours de l'année 2009, la SOAD a enregistré des pertes de plus de 29 M\$ dont 13 M\$ concernent des faillites des années précédentes. La grande majorité de ces pertes sont attribuables à des activités frauduleuses illégales et présumées par d'anciens employés et directeurs d'établissements. Par conséquent, le fonds d'assurance de la SOAD devrait atteindre 81 M\$ ou 40 points de base des dépôts assurés à la fin de 2009. Cela est bien en dessous de notre cible minimum de 56 points de base des dépôts assurés.

Afin de minimiser l'impact de ces faillites sur le fonds d'assurance, la SOAD, en sa double capacité de liquidateur et d'assureur, poursuit activement les recouvrements, par un certain nombre d'activités y compris des cautionnements d'exécution et des poursuites contre certains vérificateurs externes ainsi que certains administrateurs et anciens directeurs d'établissements en faillite. Nous espérons que le produit des recouvrements sera suffisant pour réduire le besoin d'augmenter les primes d'assurance-dépôt ou une imposition ponctuelle spéciale. Par conséquent, le conseil d'administration de la SOAD a recommandé au ministre des Finances de conserver les mêmes taux de primes pour 2010 jusqu'à ce qu'une évaluation des recouvrements puisse être effectuée.

Affaires réglementaires

Conformément à son nouveau mandat d'organisme de réglementation de la solvabilité et afin de répondre aux questions sur les conflits potentiels avec son rôle actuel d'assureur de dépôts, la SOAD a créé le poste de

directeur des Affaires réglementaires. Le titulaire de ce poste a le mandat d'appliquer les règles de prudence, notamment d'assurer que la formulation et l'application des décrets (conformité, supervision et administration) soient élaborées et émises en bonne et due forme, la gestion des processus de modifications, d'applications, de décisions et d'appels, les recommandations concernant la prise de sanctions administratives et la publication de documents concernant l'interprétation de la Loi et de la réglementation. La SOAD publiera au début de 2010 sur son site Web un résumé des mesures dictées par les règles de prudences, les décrets émis et les questions et réponses fréquemment posées. Les établissements sont invités à faire parvenir leurs questions et problèmes concernant les affaires réglementaires à Richard Dale, directeur, par courriel à rdale@soad.com ou par téléphone au 416-325-9422 (numéro sans frais : 1-800-268-6653, poste 59422).

Réunion annuelle de la SOAD pour 2010

La SOAD tiendra sa réunion annuelle pour tous les intervenants, le jeudi 29 avril 2010 à 16 h 00, dans le cadre de la réunion annuelle de Central 1. Vous êtes invités à y participer.

Ombudsman de la SOAD

Nous rappelons aux caisses populaires que le bureau de l'ombudsman de la SOAD a ouvert ses portes en juin 2008. L'ombudsman, Beryl Roberto, relève du conseil d'administration de la SOAD et est indépendant des programmes opérationnels. L'ombudsman enquête sur les plaintes relatives aux questions réglementaires opposant les établissements assurés à la SOAD et

qui n'ont pu être réglées par les services opérationnels ainsi que sur les litiges entre les déposants et les établissements qui sont en liquidation. L'ombudsman aide à résoudre les problèmes en aidant le plaignant à bien cerner et formuler le ou les problèmes et en proposant des solutions aux parties concernées. Le processus de règlement des plaintes de la SOAD est expliqué sur notre site Web (www.soad.com). Si vous avez un problème non réglé, vous pouvez communiquer avec Mme Roberto par courriel : ombudsman@soad.com, par téléphone au 416-325-9446 (numéro sans frais : 1-800-268-6653, poste 59446) ou par télécopieur au 416-325-9568.

Merci!

Au nom du conseil et du personnel de la SOAD, nous profitons de l'occasion pour remercier nos établissements assurés, leurs conseils d'administration et leur personnel de leur soutien durant l'année et nous nous engageons à nouveau à assurer la stabilité et le succès du secteur des caisses populaires et credit unions de l'Ontario.



*Joyeuses Fêtes et
Bonne année! de la part du
conseil et du personnel de la SOAD
Nos meilleurs vœux pour un
joyeux temps des Fêtes et un
Nouvel an prospère!*

Vos commentaires sont importants pour nous

Nous apprécions connaître votre opinion à propos de tout ce qui touche la SOAD. Si vous avez des commentaires ou des questions, communiquez avec nous au 1-800-268-6653 ou à info@soad.com.